

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	1 / 8		

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial Flussmittel T
N° d'enregistrement REACH: si disponible, indiqué au chap. 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société DeguDent GmbH
Postfach 1364
D-63403 Hanau
Téléphone +49 (0)6181/59-5576
Téléfax +49 (0)6181/59-5751
Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsplysirona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence +49 (0)6181/59-50 (Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Toxicité pour le système reproductif Catégorie 1B H360

2.2. Éléments d'étiquetage**Marquage selon (CE) 1272/2008**

Base légale EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI

élément(s) déterminant les dangers (GHS)

- acide borique

Pictogrammes de danger



Mot signal Danger

Remarque sur les dangers H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Consigne de sécurité: Prévention P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Consigne de sécurité: Réaction P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Consigne de sécurité: Stockage P405 - Garder sous clef.

Consigne de sécurité: Évacuation P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	2 / 8		



Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008**

• Phosphate de trisodium dodécahydrate		<= 20%			
No.-CAS	10101-89-0				
Irritation cutanée				Catégorie 2	H315
Irritation oculaire				Catégorie 2	H319
• acide borique		<= 20%			
No.-CAS	10043-35-3	No.-CE	233-139-2		
Toxicité pour le système reproductif				Catégorie 1B	H360FD
• tétraborate de disodium pentahydrate, borax pentahydrate		<= 5,5%			
No.-CAS	12179-04-3	No.-CE	215-540-4		
Toxicité pour le système reproductif				Catégorie 1B	H360FD
•		<= 1%			
No.-CAS	1310-58-3	No.-CE	215-181-3		
Toxicité aiguë				Catégorie 4	H302
Corrosion cutanée/irritation cutanée				Catégorie 1A	H314

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Inhalation

Amener la personne concernée à l'air frais.

En cas de manifestation de problèmes respiratoires:

Mettre le malade en position à moitié assise, le buste surélevé.

Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment les paupières ouvertes à l'eau claire pendant 10 minutes au moins.

Enlever les lentilles de contact.

En cas de troubles persistants:

Faire examiner par l'ophtalmologiste.

Ingestion

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler immédiatement un médecin.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Flussmittel T

Version: 1.5 / FR
Date de révision: 20.09.2017
Date de création: 03.09.2001
remplace la version: 1.4
Page: 3 / 8

N° du matériau
spécification 102909
VA-Nr 01963498



Insuffisance respiratoire
Asthme

- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: tous les agents d'extinction sont appropriés
Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Ne pas inhaler les gaz de décomposition et les gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Clarifier les mesures d'extinction sur les lieux d'intervention.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser atteindre le terrain, les cours d'eau, les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement avec un matériau absorbant et collecter dans un récipient adéquat.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.
Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.
Le cas échéant: Système d'aspiration.
Ne pas respirer les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver dans le conteneur d'origine.
Protéger contre la lumière solaire directe.

Classe de stockage (Allemagne)

13 - Substances solides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	4 / 8		



• tétraborate de disodium pentahydrate, borax pentahydrate			
No.-CAS	12179-04-3	No.-CE	215-540-4
Paramètres de contrôle	1 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		
•			
No.-CAS	1310-58-3	No.-CE	215-181-3
Paramètres de contrôle	2 mg/m3		Valeur Limite d'Exposition à court terme (VLE)(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines., Le cas échéant: Système d'aspiration., Installation d'une douchette pour les yeux recommandée

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Lors de travaux sans / aspiration de l'objet non suffisante :, En cas de dépassement de la valeur limite relative au poste de travail, appliquer appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre combiné ABEK-P3.

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants:.

Matériau de gants Caoutchouc nitrile/Latex nitrile (NBR)

Épaisseur du matériau 0,4 mm

délai de rupture > 240 min

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

vêtements de protection appropriés recommandé

Mesures d'hygiène

Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer, priser. Avant les pauses et à la fin des travaux, se laver les mains et/ou le visage., À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
Forme	dispersion
Couleur	jaune
Odeur	inodore
Seuil olfactif :	non applicable
pH	env. 8
Point/intervalle de fusion	non-connu(e)
Point/intervalle d'ébullition	non-connu(e)
Point d'éclair	Méthode: coupelle fermée n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation	Pas de donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	5 / 8		



Inflammabilité (solide, gaz)	non inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Pression de vapeur	non applicable
Densité	env. 1,1 g/cm ³
Hydrosolubilité	non-connu(e)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Auto-inflammabilité	Non auto-inflammable, non autoréchauffable.
Décomposition thermique	Pas de donnée disponible
Viscosité, dynamique	donnée non disponible
Explosibilité	non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2. Autres informations

Autres informations D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stabilité	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de restrictions

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 Rat: > 5110 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	donnée non disponible
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	donnée non disponible
Irritation de la peau	Lapin / 4 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	6 / 8		



	Pas d'irritation de la peau
	Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE
Irritation oculaire	Lapin / 72 h
	Pas d'irritation des yeux
	Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE
Sensibilisation	donnée non disponible
Toxicité à dose répétée	donnée non disponible
Appréciation STOT-Exposition unique	donnée non disponible
Appréciation STOT-Exposition répétée	donnée non disponible
Appréciation mutagénité	donnée non disponible
Cancérogénicité	Pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Recherches écotoxicologiques inexistantes.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6. Autres effets néfastes**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Flussmittel T

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	7 / 8		



Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.1. Numéro ONU:	--
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	--
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	--
14.4. Groupe d'emballage:	--
14.5. Dangers pour l'environnement:	--
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

limitation des emplois Observer les restrictions d'emploi futures mères et mères qui allaitent.,
Observer les restrictions d'emploi adolescents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.

SECTION 16: Autres informations

Phrases H importantes du chapitre 3

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD	: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Légende

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ASTM	Société américaine de contrôle de matériaux
ATP	Adaptation au progrès technique
BCF	Coefficient de bioconcentration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**Flussmittel T**

Version:	1.5 / FR	N° du matériau	
Date de révision:	20.09.2017	spécification	102909
Date de création:	03.09.2001	VA-Nr	01963498
remplace la version:	1.4		
Page:	8 / 8		



BetrSichV	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
c.c.	réipient fermé
CAS	Société d'attribution de numéros CAS
CESIO	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
ChemG	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
CMR	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
DIN	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
DMEL	Niveau effet minimal dérivé
DNEL	Niveau effet zéro dérivé
EINECS	Inventaire européen sur les produits chimiques
EC50	concentration moyenne effective
GefStoffV	Décret sur les substances dangereuses
GGVSEB	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee	Décret sur les matières dangereuses mer
GLP	Bonne pratique de laboratoire
GMO	Organisme modifié par voie génétique
IATA	Association internationale de transport par avion
ICAO	Organisation internationale d'aviation civile
IMDG	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO	Organisation internationale de normalisation
LOAEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
LOEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
NOAEL	Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.
NOEC	Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL	Dose sans effet pouvant être observé
o. c.	réipient ouvert
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL	Valeurs limites d'air au poste de travail
PBT	Persistant, bio-accumulatif, toxique
PEC	Concentration dans l'environnement annoncée
PNEC	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
REACH	Enregistrement REACH
RID	Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
STOT	Toxicité spécifique pour les organes cibles
SVHC	Substances liées à des craintes particulières
TA	Instruction technique
TPR	Troisième en tant que représentant (par. 4)
TRGS	Règles techniques pour les matières dangereuses
VCI	Association enregistrée de l'industrie chimique
vPvB	très persistant, très bio-accumulable
VOC	substances organiques volatiles
VwVwS	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
WGK	Classe de contamination de l'eau
WHO	Organisation mondiale de la santé